

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 49 (1992)
Heft: 8

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La parole au starter

Jean-Pierre Glanzmann

Responsable de la formation des starters d'athlétisme en Suisse romande
Chemin du Tessin 28
1052 Le Mont

La notion de «start» est-elle liée à une philosophie? Quoi qu'il en soit, l'initiative de la revue MACOLIN d'avoir fourni à ses lecteurs des explications détaillées sur la façon dont sont donnés les départs en athlétisme est intéressante, car elle procure une somme d'informations qui n'existent nulle part ailleurs. Dans ce domaine, les idées reçues sont nombreuses et pas toujours de première main. Elles pourront, le cas échéant, être utilisées comme support technique pour les starters en formation, le manuel spécifique utilisé ne contenant que des informations partielles dans un domaine finalement plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. En tant que starter officiel du Meeting international de Lausanne depuis sa création, je me permets de donner mon avis.

Formation «permanente»

Le start et ses caractéristiques aux exigences bien définies par les règlements est un domaine qui ne souffre aucune improvisation. Comme le clarinettiste dans le sien, il n'existe de virtuose qui n'ait d'abord fait ses gammes! En d'autres termes: on ne naît pas bon starter, on le devient. Cette spécialité requiert pourtant des perceptions bien particulières. Or, le danger – si danger il peut y avoir en la matière – peut justement provenir du fait de croire qu'on est le meilleur car, comme aimait le répéter Jean Gabin, «plus je sais, plus je sais que je ne sais pas»! Celui qui, avant chaque meeting, omet de se re-

mettre en question et de répéter ses classiques s'expose à connaître brutalement, un jour, de cruelles désillusions. Ce qui revient à dire qu'ici aussi, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus de qualité.

Seul juge

Oui, mais encore? Contrairement à une idée très répandue, dans les grandes manifestations et même si elles sont dotées d'installations de détection des faux départs, le starter n'en reste pas moins le seul juge de tous les faits qui se rapportent au processus de départ. C'est lui seul qui décide de rappeler un ou plusieurs concurrents, car les installations qui existent à ce jour détectent les faux départs, mais elles ne déclenchent pas le rappel automatique (il faut en effet songer au fait qu'une défaillance du système est toujours possible et en tenir compte). D'autre part, le critère d'appréciation étant l'immobilité absolue de tous les concurrents au moment du coup de feu, la machine n'est pas en mesure de détecter celui d'entre eux qui aurait «trahi» cette immobilité si elle n'est pas accompagnée d'un appui sur le cale-pied. Pourtant, s'il bouge avant le coup de feu, il doit impérativement être rappelé. Par déduction donc, n'est pas forcément sanctionné celui qui a anticipé le signal de départ, mais celui qui, le premier, a rompu l'immobilité exigée. En ce qui me concerne, le rappel se fait immédiatement à l'aide de l'arme tenue dans la deuxième main et avant même que ne retentisse le signal acoustique dans le casque, signal signifiant qu'il y a eu anticipation. Une telle façon de faire suppose naturellement une grande expérience. Bien sûr, certains départs anticipés sont tellement «limites» qu'il est pratiquement impossible de les détecter à l'œil nu. Dans ce cas, le signal acoustique donne une confirmation du «diagnostic».

Maîtrise

La grande majorité des starters, il faut bien le souligner, n'auront cependant jamais à utiliser les installations sophistiquées dont il vient d'être question, tout simplement parce que les organisateurs de meetings régionaux n'en disposent pas (elles sont fournies par les firmes de chronométrage).

Toutefois, quelle que soit l'importance de la manifestation, le principe de base reste toujours le même pour le

starter: faire preuve de ponctualité (aussi en ce qui concerne le respect de l'horaire), de précision dans les gestes, de rapidité dans l'appréciation, d'un sens aigu de l'adaptation à toutes les circonstances et d'un jugement infaillible. Ce sont, là, quelques qualités qui caractérisent le bon starter. Il se doit, en outre, de posséder tous les points du règlement et d'en référer immédiatement. Il est certainement, sur le terrain, que ce soit en plein air ou en salle, le fonctionnaire le plus engagé et le plus vulnérable.

Pour les starters de meetings internationaux, le doute ne profite même plus à l'accusé, les innombrables caméras placées dans tous les angles et les images répétées à l'envi au ralenti sur les écrans ne tolérant aucun manquement dans leur fonction.

Réponse

Merci Jean-Pierre Glanzmann de cette prise de position. Elle nous permet effectivement d'en savoir un peu plus sur ce qui se passe réellement sur le terrain. Mais d'emblée quelques questions se posent: l'installation de détection du départ anticipé est sans aucun doute susceptible de déclencher également un rappel automatique. Est-ce suffisant d'y renoncer pour la simple raison que la machine peut être défaillante? Le starter, dans ce cas, serait en mesure d'intervenir me semble-t-il! La rupture de l'immobilité, en effet, échappe à la machine. Le starter est là pour pallier cette faiblesse. Mais pourquoi ne rappelle-t-il pas systématiquement lorsqu'il entend le signal acoustique dans son casque? Il me semble que ces deux éléments ne sont pas directement en relation. Le starter n'a, semble-t-il, même pas l'obligation de porter le casque. Il juge alors exclusivement à l'œil et il ne dispose plus, ainsi, du témoin dont vous parlez dans votre texte. Ce fut notamment le cas lors des Championnats du monde de Tokyo, en 1991, et l'on sait que les finales du 100 mètres, chez les femmes, mais surtout chez les hommes, où il y eut record du monde, ont ainsi donné lieu à contestation... Voilà sans doute de quoi poursuivre davantage encore l'approfondissement du sujet et peut-être, aussi, d'apprendre par les techniciens de l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme) ce qui les empêche d'entrer enfin d'un pas ferme dans la modernité... (Y.J.) ■